

RHÔNE

RAYMONDE PONCET

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DU CANTON LYON III

M. Bernard Rivalta
SYTRAL
21 Boulevard Vivier Merle
BP 3044
69399 Lyon cedex 03

Lyon, le 14 juin 2012

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la convention de délégation de service public 2011-2016 signée entre le Sytral et Kéolis Lyon, la Direction Relations Clients de Kéolis Lyon s'engageait à développer son réseau de distribution.

Ainsi, un plan global de conquête commerciale prévoyait l'implantation de 13 Relais Infos Services (RIS) dont un à la Croix-Rousse, le développement de la Vente à Distance et du réseau de dépositaires et l'ouverture de 4 nouvelles agences renforcées (ou Majeures) et la fermeture des 9 agences commerciales existantes.

Dans la convention 2011-2016, l'implantation des RIS comme l'ouverture des 4 nouvelles agences **devaient s'articuler avec le calendrier** de fermeture des agences existantes. Les agences commerciales devaient ainsi fermer progressivement pendant que parallèlement et **dans le même temps** les 13 RIS devaient ouvrir dans les principaux pôles d'échanges de l'agglomération et **notamment dans ceux où les agences commerciales devaient fermer.**

Suite à plusieurs difficultés, le projet initial a connu un réel retard dans le déploiement des nouveaux axes commerciaux, ce qui a conduit bien naturellement à maintenir beaucoup d'agences commerciales.

Les agences commerciales maintenues seront même renouvelées.

Dernièrement a été inauguré la transformation de l'agence commerciale du Vieux Lyon en Espace TCL – Office du Tourisme.

Seule l'agence de la Croix-Rousse est prévue comme devant fermer, en respect du calendrier initial, alors même que l'implantation du RIS n'est pas plus ici qu'ailleurs finalisé, et plus préoccupant, n'apparaît même pas daté à l'horizon 2013, le calendrier étant devenu « indéterminé » en raison d'une recherche d'un lieu d'implantation.

La raison de ce traitement particulier a été présentée comme une fin du bail et il est vrai que ce motif exogène pouvait à lui seul expliquer la poursuite de la prévision de fermeture alors même que les autres conditions n'étaient pas remplies.

Le propriétaire acceptant finalement la reconduction, il était possible dès lors de différer l'exécution du plan en attente du déploiement des autres moyens.

Certes, le loyer se voyait fortement revalorisé mais cette réalité n'est pas propre à la Croix-Rousse et se constate dans beaucoup de quartiers lyonnais.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

En tout état de cause, il n'était pas envisageable pour les usagers d'accepter une fermeture sans propositions alternatives maintenant le même niveau de service de proximité et la mobilisation d'un conseil de quartier qui a trouvé un fort écho local, a conduit à une solution de repli insatisfaisante même si elle a le grand mérite d'exister.

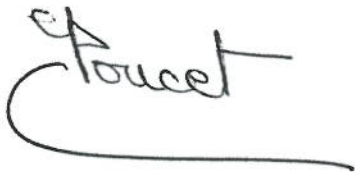
Nous nous retrouvons donc dans une situation d'affaiblissement du service public refusée par les habitants alors que la poursuite de l'activité de l'agence était possible, même au prix du surcoût dû au retard du projet.

En tant que conseillère générale du 3^{ème} canton de Lyon, j'appuie donc la demande des habitants de maintenir l'agence commerciale en attente de la mise en œuvre des alternatives prévues que les représentants de Kéolis ont présentées hier comme une modernisation et une amélioration du service.

En tant qu'élue du comité syndical du SYTRAL, j'estime que les élus qui ont approuvé cette politique commerciale dans le cadre du renouvellement de délégation de service public pour l'exploitation du réseau TCL, l'ont fait dans le cadre d'un redéploiement global qui impliquait certes des fermetures d'agences mais aussi des ouvertures de RIS concomitantes et d'autres propositions elles aussi non mises en œuvre à ce jour.

La situation aujourd'hui à la Croix-Rousse ne rentre pas dans le cadre de cette approbation et je serais favorable au maintien de l'agence commerciale le temps nécessaire plutôt qu'à la solution temporaire d'un point TCL dans les locaux de la mairie qui risque de s'éterniser de longs mois.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Jacquesson'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the bottom.

Copie : - Pascal Jacquesson, directeur général de Kéolis Lyon